PISCINE DES BUCLOS : MODE D'EMPLOI

MEYLAN

• PRESENTATION

- L'EQUIPE

Directeur : Fabien Matéos
Chef de bassin : Jean-Jacques Naegelé (EPSNAT)
MNS :

Gwenola Van Bael (EPSNAT)
Sophie Dourthe (EPSNAT7070900219)
Sélim Youras
Denis Vezien
Jean-Paul Hubuis
Philippe Forest
Vincent Deligny (EPSNAT10030100283)

En cas de problème à signaler concernant le fonctionnement de la piscine ou l'intervention de MNS, merci de le signaler à
Fabien Matéos : Fabien.mateos@meylan.fr
Et/ou Jean-Jacques Naegelé : jean-jacques.naegele@meylan.fr

+ Copie à l'inspection
ce.0382991v@ac-grenble.fr

- LA PISCINE

ADRESSE : **Piscine des Buclos**
14 Avenue du Vercors
38 240 MEYLAN
Tel : 04 38 24 08 24

PLAN D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS : TELECHARGER

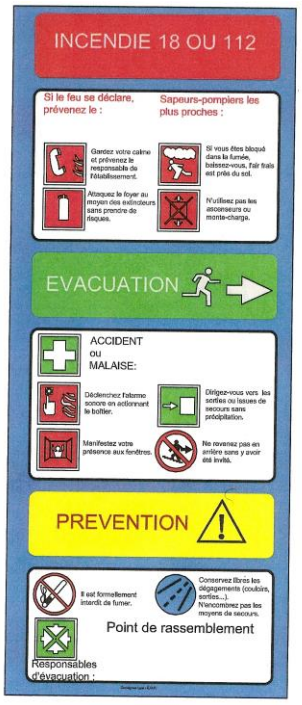

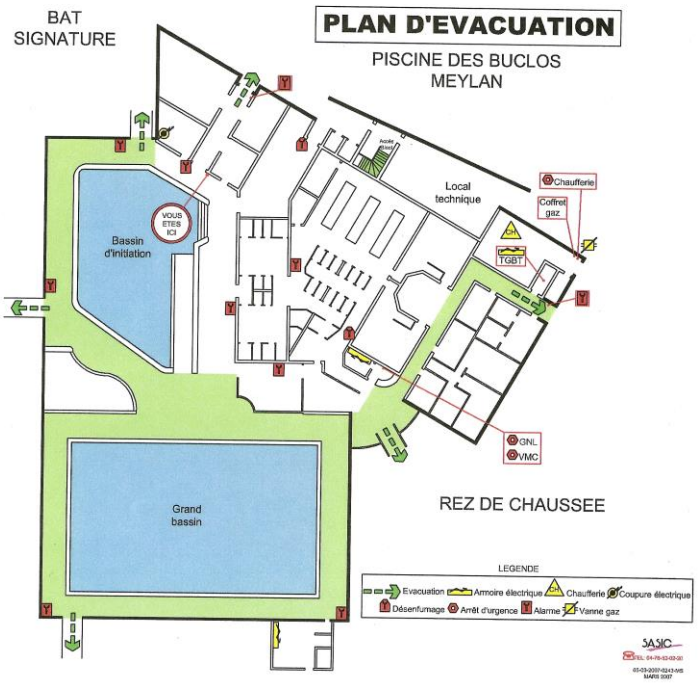

La piscine des Buclos, entièrement reconstruite, a réouvert ses bassins depuis le 5 mai 2007. Elle est accessible aux personnes handicapées.

Elle est équipée d'un bassin de natation, un bassin ludique équipé d'un canon à eau, de jets-massants et de jeux d'eau, une pataugeoire...

GRAND BASSIN

BASSIN LUDIQUE

CONVENTION A TELECHARGER

Entre la mairie de Meylan et le recteur de l'académie de Grenoble.

- CONDITIONS D'UTILISATION

Le bonnet de bain est obligatoire.
Bermudas et shorts interdits.
Les lunettes sont autorisées.
Passage aux toilettes et douche obligatoires.

• ASPECTS REGLEMENTAIRES (CIRCULAIRE DU 9 SEPT 2004 ET DU 7 JUILLET 2011)

LES TAUX D'ENCADREMENT

- **En maternelle** : 3 adultes qualifiés pour une classe
- **En élémentaire** : 2 adultes qualifiés pour une classe
- **Dans les classes multicours avec GS**, il y faut appliquer le taux d'encadrement de la maternelle
- Un encadrant supplémentaire est requis quand **un groupe issu de plusieurs classes** a un effectif supérieur à 30 élèves.
- **Les AVS peuvent accompagner les élèves en situation de handicap dans l'eau**. Ils ne sont soumis ni à agrément, ni à obligation d'une qualification spécifique. Leur rôle se limite à l'accompagnement du ou des élèves handicapés.
- La surface minimum de bassin par élève est le 4 m2.

PAS DE RECREATION AQUATIQUE

QUI FAIT QUOI AUTOUR DU BASSIN ?

Le MNS de surveillance	➢ Il surveille l'ensemble du bassin et intervient en cas de besoin.
L'enseignant	➢ Il organise la séance, veille à son bon déroulement, il peut avoir un groupe en charge. Il prend les mesures qui s'imposent en cas de problème.
Le MNS d'enseignement	➢ Il encadre un groupe d'élèves. Son intervention se déroule sous la responsabilité du maître.
L'intervenant bénévole	➢ Il encadre un groupe d'élèves. Il intervient sous la responsabilité du maître
L'AVS	➢ Il peut accompagner l'élève en situation de handicap dans l'eau
L'accompagnateur	➢ Il aide à des tâches de vie collective (transport, habillage, passage aux toilettes, surveillance d'élèves momentanément sortis de l'eau)

LES ENSEIGNANTS
La mission de l'enseignant est de concilier organisation pédagogique et sécurité des élèves.
Il est donc exclu d'envisager des activités en milieu aquatique sans l'implication active du maitre.
L'enseignant a la responsabilité des élèves places sous sa surveillance et doit être en tenue adaptée.

LES ACCOMPAGNATEURS
1 parent accompagnateur en tenue adaptée différente de la tenue de ville (non agréé, non intervenant dans la séance) pourra être au bord du bassin. Les autres personnes pourront assister à la séance depuis le hall d'entrée vitré.

• CONSTRUIRE LE SAVOIR NAGER : ELEMENTS DE FORMATION POUR LES ENSEIGNANTS ET INTERVENANTS AGREES

Document sur la Démarche pédagogique : A TELECHARGER

• ORGANISATION PRATIQUE

- PLANNING ANNUEL

A TELECHARGER

- AVANT QUE NE COMMENCE LE CYCLE…

Il vous faut :

- **E**tablir la liste des élèves / échanger les numéros de téléphone : DOCUMENT SUPPORT A TELECHARGER
- **P**enser à prévenir si la séance était annulée à cause d'une sortie
- **S**ignaler en amont les situations particulières
- **R**encontrer le chef de bassin ou un MNS de l'équipe et remplir le formulaire de projet d'intervention extérieure. Cette rencontre peut se conjuguer avec une visite à l'école d'un MNS, particulièrement si c'est le premier cycle de natation des enfants. Contacter l'équipe des MNS
- **V**ous réunir avec l'ensemble des intervenants bénévoles pour leur expliciter comment vous allez vous organiser (planning), quel sera le contenu des séances (les orienter vers cette page, si vous choisissez de travailler sur ce projet), comment les groupes seront organisés.
- **I**nformer l'équipe des MNS si la classe a un projet de classe de mer (test nautique)

- LES VESTIAIRES

1- Se déchausser dans la zone de déchaussage à l'entrée des vestiaires. Les chaussures sont équipées de casiers. Rien ne doit rester sur les bancs.

2- Vestiaires collectifs Fille / Garçons – Penser à regrouper les affaires dans les grands casiers collectifs (la moitié des casiers par classe - 8). Il est important de libérer les bancs avant de sortir des vestiaires.

3- Les serviettes seront regroupées sur le bord du bassin.

- SEANCE D'EVALUATION

La séance 1 sera une séance d'évaluation. L'objectif étant de constituer des groupes de travail pour le reste du cycle.

L'enseignant vient avec sa liste d'élèves comprenant les problèmes particuliers à signaler.

• DETAIL DES SEANCES

20min : 2 MNS évaluent les élèves :

- **Exécuter 3 exercices : un déplacement / une immersion / une entrée dans l'eau.**
- **Echanges sur le milieu**

Lorsque l'élève a fini son test, un autre MNS prend en charge les élèves.

20 min : Les groupes sont constitués et la séance débute.

EXEMPLES DE SEANCES (Proposé par la piscine de Chattes et adapté par l'équipe de Meylan)

Séance N°1: à partir des feuilles de groupe apportées par les enseignants, les MNS testent les enfants en bassin

Groupe vert
Séances 2 et 3
Séances 4 et 5
Séances 6 et 7
Séances 8 et 9
Séances 10 et 11

Groupe bleu
Séances 2 et 3
Séances 4 et 5
Séances 6 et 7
Séances 8 et 9
Séances 10 et 11

Groupe rouge
Séances 2 et 3
Séances 4 et 5
Séances 6 et 7
Séances 8 et 9
Séances 10 et 11

Groupe noir
Séances 2 et 3
Séances 4 et 5
Séances 6 et 7
Séances 8 et 9
Séances 10 et 11

L'enseignement de la natation ne se limite pas uniquement au temps passe à la piscine. Il doit être un vrai projet de classe.
Plusieurs moments sont en prendre en compte en dehors des séances proprement dites :

La présentation de l'activité aux élèves :
_ Pour dédramatiser l'activité
_ Pour faire émerger les représentations
_ Donner les consignes de fonctionnement et de sécurité
Supports vidéos, photos, visite d'un MNS peuvent être des aides efficaces.

L'information aux parents :
_ Pour présenter l'activité, ses objectifs, son organisation
_ Pour les rassurer
_ Pour aider à mettre les enfants dans une perspective de progrès

Le retour en classe permettra
_ L'analyse des progrès réalisés, des difficultés rencontrées
_ La mise en place d'un travail interdisciplinaire
_ L'évaluation par les élèves : améliorer la connaissance de soi (tableau, fiche de suivi…)

• L'INFORMATION AUX PARENTS

Exemple de texte à remettre aux parents a l'issue de la réunion d'information.
☿ **Pourquoi aller à la piscine ?**
☿ **Les objectifs, les bénéfices espérés en termes d'apprentissage par rapport**
- à l'activité physique,
- à l'éducation à la sécurité,
- aux apprentissages au sein de la classe,
- au comportement des enfants.
☿ **Les conditions de sécurité mises en place**
☿ **Les conditions générales de fonctionnement, rôle et responsabilité de chaque intervenant**
☿ **Dans quels cas une séance est-elle annulée ?**
- absence de l'enseignant,
- absence d'un MNS
- absence d'accompagnateurs (en maternelle)
- température de l'eau.
☿ **Prescription d'ordre médical**
Aucune visite médicale particulière n'est à prévoir pour participer à l'activité natation ; les parents sont néanmoins invites à signaler tout problème particulier.
☿ **Conseils pratiques**
Exemple de courrier d'information a envoyer aux parents :
Dans le cadre des activités scolaires, chaque ……, les élèves de la classe …… iront à la piscine de ……
Les déplacements se feront en autobus spécialement affrète pour ces sorties.
Le financement du transport et de l'entrée a la piscine est pris en charge par la municipalité.
Départ de l'école : ……
Retour à l'école : ……

Il est recommandé que l'enfant porte ce jour des vêtements et des chaussures simples d'utilisation afin de faciliter l'habillage et le déshabillage et doit s'abstenir de porter bijoux ou montre.
Pour gagner du temps les enfants arriveront à l'école en portant leur maillot de bain.
Prévoir : sous vêtement, serviette si possible marquée au nom de l'enfant et un sac pour ranger les affaires mouillées.
Bermuda et short sont interdits. Les lunettes sont autorisées

♉ **Les accompagnateurs bénévoles (en maternelle)**

Ils seront au nombre de …… pour encadrer les élèves. Pour cela, ils ont suivi une formation pratique et théorique et ont demandé leur agrément auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie.
Chaque séance est préparée soigneusement par l'enseignant(e) et donne lieu à un bilan périodique.
Il est utile de rappeler que sans la disponibilité de ces personnes l'activité natation ne pourrait avoir lieu.

L'INFORMATION AUX PARENTS

♉ Déroulement d'une séance (maternelle)

Les enfants sont répartis par groupes de niveau

Chaque groupe est sous la responsabilité d'un ou deux adultes.
Des maitres-nageurs sont spécifiquement affectes à la surveillance et a la sécurité.
Un parent accompagnateur supplémentaire permettra d'accompagner les enfants aux toilettes.
Les enfants sont comptes à chaque changement d'activité.